



PAR COURRIEL : [REDACTED]

Québec, le 2 octobre 2024

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Demande d'accès à l'information
Lot 2 207 219 — Société 3360 2ND ST HOLDINGS ULC

Madame [REDACTED]

Par la présente, nous donnons suite à votre requête reçue le 3 septembre 2024 par laquelle vous formulez une demande conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ — Chapitre A-2.1).

Comme souhaité, nous vous transférons copie du document que nous possédons concernant votre demande.

En terminant, selon les articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès*, nous vous signalons que vous pouvez réclamer la révision de cette conclusion auprès de la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours de la présente décision. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Recevez, Madame, nos salutations distinguées.

[REDACTED]

Manon Côté
Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels

**ATTESTATION ÉMISE EN VERTU DE L'ARTICLE 15
DE LA LOI SUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE
ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES**

NUMÉRO : 426282
ÉMISE À : Blake, Cassel & Graydon S.E.N.C.R.L.
1, place Ville-Marie, bureau 3000
Montréal, Québec, Canada, H3B 4N8

Je, soussigné, Christian Careau, dûment autorisé, atteste que :

Lot : 2 207 219

Cadastre : Cadastre du Québec

Municipalité : Longueuil

MRC : Longueuil

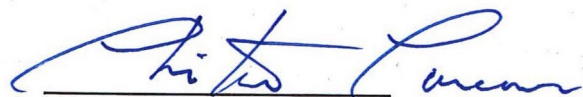
Circ. foncière : Chambly

n'a pas été inclus dans l'aire retenue pour fins de contrôle en date du 9 novembre 1978 et depuis, n'a jamais été en zone agricole selon la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (RLRQ, c. P-41.1).

Fait et signé à Québec,
ce 17 décembre 2019

Christian Careau
Cartographe

Commission de protection du
territoire agricole du Québec
Copie certifiée conforme



PERSONNE AUTORISÉE
(RLRQ, c. P-41.1, a.15)